



N° 005 862 / PR

Papeete, le 13 SEPT 2024

à

**Monsieur le Président de la Chambre territorial des comptes  
Polynésie française  
BP 331 -98713 Papeete**

**Objet** : Contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française au titre de la politique publique en faveur de la jeunesse – observations définitives

**Réf.** : V/ Lettre CTC n°2024-302 en date du 13 août 2024

Monsieur le Président,

Par courrier sus-référencé vous me communiquiez le rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française au titre de la politique publique en faveur de la jeunesse pour les exercices 2018 et suivants.

A la lecture de ce rapport, je souhaite vous informer que celui-ci n'appelle aucune observation complémentaire de ma part.

Je vous remercie pour le travail d'instruction mené dans le cadre de cette procédure. La teneur des observations émises par votre juridiction permettra d'alimenter nos réflexions sur les orientations stratégiques à poursuivre ainsi que sur les progrès à réaliser dans le cadre de la définition de la future politique publique en faveur de la jeunesse de notre Pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
**Moetai BROTHERSON**

